M. BORDEN: Je suppose que l'honorable chef de l'opposition n'aura aucune objection à ce que le présent bill soit mis dans la même position que le précédent. L'étude en comité pourra en être retardée jusqu'à ce que mon honorable ami ait eu tout le temps nécessaire pour l'étudier.

Sir WILFRID LAURIER: C'est très bien.

(La Chambre se forme en comité pour la forme et fait rapport de ses délibérations.)

BILLS D'INTERET PRIVES.

M. CURRIE: Puis-je espérer avoir une réponse à une question que j'ai posée il y a un instant, concernant les bills d'intérêt privés.

M. BORDEN (premier ministre): Si la Chambre siège lundi, comme la chose paraît assez probable maintenant, les bills d'intérêt privé seront en tête de l'ordre du jour et nous aurons tout le temps nécessaire pour les étudier. Si l'on jugeait préférable de terminer tous les travaux de la session demain, il ne serait que juste de consacrer quelque temps à l'étude des bills d'intérêt privé du consentement de la Chambre, pour les adopter ou les rejeter. D'une manière ou d'une autre, la Chambre aura encore l'occasion de discuter ces bills d'intérêt privé.

RAPPORT DU COMITE DES IMPRES-SIONS.

M. CURRIE propose que le troisième rapport du comité mixte des impressions du Parlement, déposé le 13 courant, soit

—J'ai dù partir pour l'Ouest le lendemain du jour où ce rapport a été déposé à la Chambre et, à mon retour, j'ai constaté qu'il n'était pas inscrit sur l'ordre du jour. Je ne voudrais pas que le travail fait soit rendu inutile.

(La motion est adoptée.)

REPRISE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Frais relevant de la convention des revendications pécuniaires avec les Etats-Unis, \$25,000.

M. MURPHY: A-t-on fait quelque travail se rapportant à cet item?

M. DOHERTY (ministre de la Justice): Je ne puis pas dire qu'il y a eu beaucoup de travail fait jusqu'à présent, mais nous sommes occupés à préparer les causes. Un certain nombre de réclamations demande à être examiné et vérifié. Je crois que la première séance de la commission aura lieu l'automne

prochain. Nous avons retenu les services d'au moins un avocat pour constituer les dossiers et recueillir les dépositions.

M. MURPHY: Qui est-ce?

M. DOHERTY: Je crois que c'est un M. O'Connor, de la Nouvelle-Ecosse, mais, je puis m'en assurer si l'honorable député le désire.

Subvention à l'association anti-tuberculeuse, \$10.000.

M. GRAHAM: L'honorable ministre pourrait-il nous donner quelques explicacations sur les travaux de cette association.

M. DOHERTY: J'avoue que les travaux de cette association ne relèvent pas de mon département, à proprement parler et je ne suis guère en position de fournir des renseignements sur le sujet. Je crois que le ministre de l'Agriculture est plus au courant que moi. Ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler une question de droit.

Frais de la commission de conservation, \$65,000.

M. GRAHAM: Je ne sais pas au juste à quel ministre je dois m'adresser, mais il doit y avoir un membre du Gouvernement en état de nous renseigner sur les travaux de cette commission. D'après ce que j'an cru comprendre, cette commission a protesté contre le détournement des eaux des lacs, par le canal de Chicago. Le Gouvernement peut-il expliquer ce qui a été fait à ce sujet?

M. HAZEN (ministre de la Marine et des Pêcheries): Mon honorable ami sait, sans doute que la commission sanitaire de Chicago a demandé au secrétaire de la guerre des Etats-Unis l'autorisation de détourner du lac Michigan 10,000 pieds cubes d'eau par seconde, pour des fins d'hygiène publique à Chicago.

Sans doute, il connaît parfaitement qu'on a construit ce canal dans un but de drainage quant à Chicago et cela, à seule fin de détourner l'eau du lac Michigan pour la faire se jeter en dernier lieu dans le Mississipi. Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis est le fonctionnaire qui exerce la haute main sur tout ce qui se rapporte à la navigation. On donna avis de cette requête aux différents groupes d'expéditeurs par tout le pays.

M. LEMIEUX: L'honorable ministre me permettra-t-il de lui poser une question? Ma mémoire me sert-elle bien si je dis qu'une entente est intervenue entre les deux gouvernements ou entre les membres de la commission mixte établie lorsque ce traité a été signé, convention d'après laquelle nos voisins ne pouvaient détourner qu'une certaine quantité de l'eau des Grands lacs pour la conduire au canai de Chicago?